

AVR. 2011 N°58

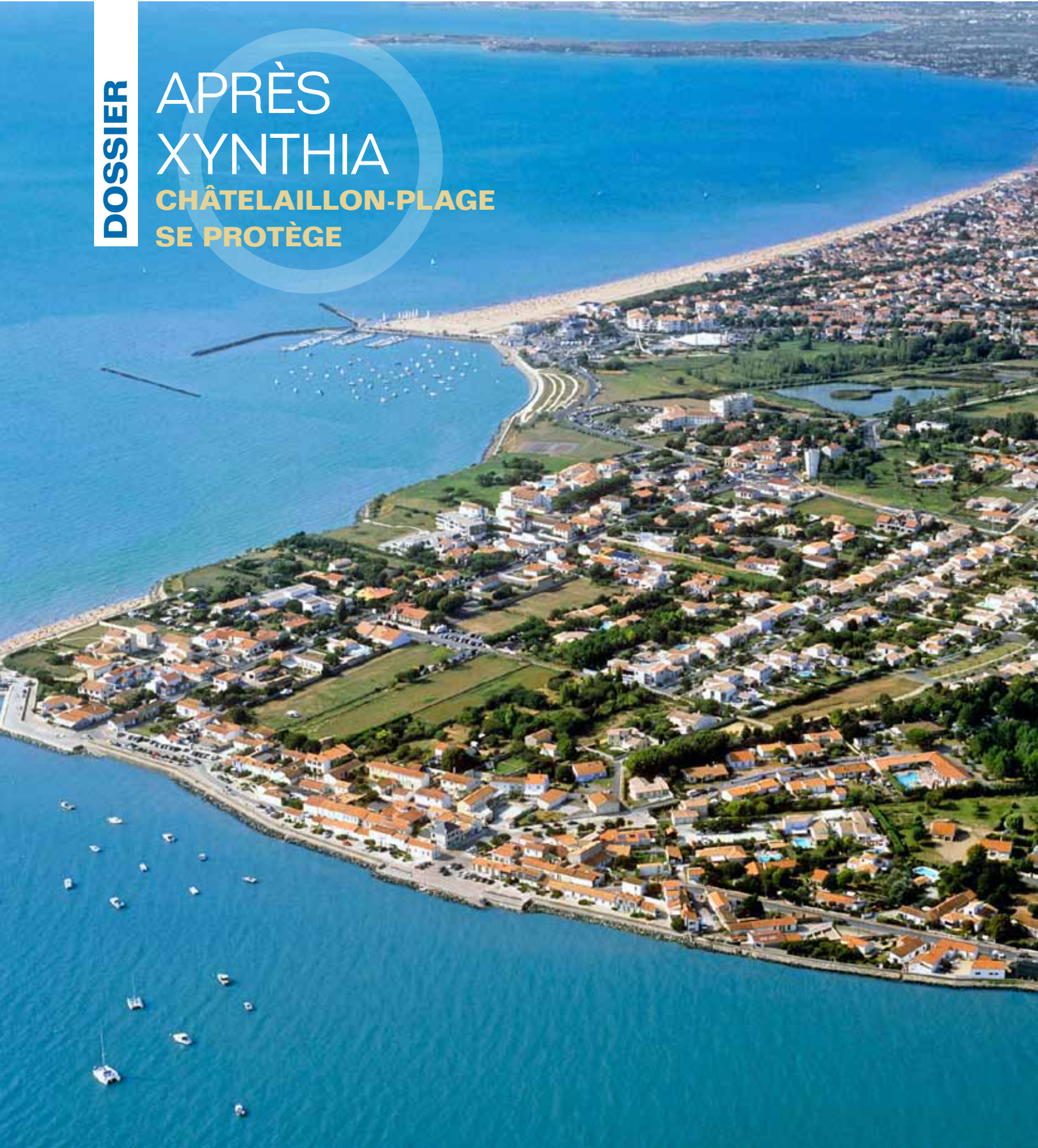
CHATEL

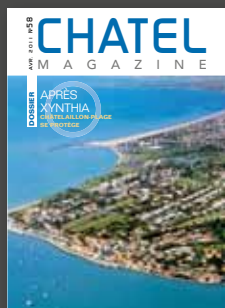
M A G A Z I N E

DOSSIER

APRÈS
XYNTHIA

CHÂTELAILLON-PLAGE
SE PROTÈGE





Châtel Magazine

Magazine trimestriel d'informations municipales
Mairie de Châtelailon-plage
20, Bd de la Libération,
17340 Châtelailon-plage
Tél : 05 46 30 18 18
www.chatelailonplage.fr

Directeur de la publication :
Jean-Louis Léonard

Directrice adjointe :
Marie-Geneviève Coutand
mg.coutand@chatelailonplage.fr

Rédaction :

- Jean-Christophe Mercorelli
jc.mercorelli@chatelailonplage.fr
- Aline Boissarie
f.morry@chatelailonplage.fr
- Marie-Christine Tremoulinas
mc.tremoulinas@chatelailonplage.fr
- Anthony Pacreau
a.pacreau@chatelailonplage.fr
- Jean-Philippe Lefresne
jp.lefresne@chatelailonplage.fr
- Aude Eloy
a.eloy@chatelailonplage.fr
- Aurélien Poutet
a.poutet@chatelailonplage.fr
- Cristelle Marche
c.marche@chatelailonplage.fr

Tous nos remerciements à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation de la maquette :
Studio Lézard Graphique

Imprimerie :
Imprimerie Mingot

Diffusion : Médiapost

Crédits photos :
Mairie de Châtelailon
Fotolia – p. 19

Couverture : Mairie de Châtelailon-Plage

Nombre de tirages : 5700 ex.



sommaire

4 Actualité

- Une Reine pour Châtel fête l'Asie
- Reportage : au cœur des quartiers
- Le Dimanche, faites votre marché aux Bouchôleurs
- Retour sur :
le 10^e anniversaire de Jumelage Evolène -Châtelailon-Plage

5 Nouveaux châtelailonnais

- Carrefour City
- Naturel Beauté
- Miss Scarpa
- Flaurexo
- Restaurant Le Milano
- Restaurant L'Atelier

8 Châtel Malin

- Etat civil
- Inscription scolaires

9 Tourisme

- Réunion des meublés
- L'U.N.PI, partenaire de la station
- Nouveau guide d'accueil

10 Dossier

- Après Xynthia, Châtelailon-Plage se protège

14 Châtel Evolution

- Lotissement du Haut Rillon
- Pôle épuratoire Sud : où en est-on ?
- Des batardeaux pour se protéger
- Pour Malibu, un projet résolument moderne

17 Développement durable

- Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?
- Vente de compost et de composteur
- Pensez covoiturage
- Le comptoir Bio
- Châtel en Fleurs

20 Portrait d'élus

- Régis Lebas

21 Expression libre

22 Art de vivre

- Médiathèque
- Centre Aquatique
- Cyber Espace
- Programme des conférences et
Connaissances du Monde
- Programme de la scène de Beauséjour
- Une expo à Beauséjour

25 Zoom sur...

- Francis Huster

26 Cartes postales

- Les tenues de bains

27 Associations

- Comité Franco-anglais
- Comité Franco-suisse
- Chatel Tennis Club
- Châtelailon-Plage Volley-Ball
- Entraide et Solidarité
- Ecole de Tir
- Mitia Malagasy
- Chatel Bridge Club

31 Agenda printemps-été

Jean-Louis Léonard
Député-Maire
de Châtelailon-Plage



Chers amis châtelailonnais,

Etre maire, c'est passionnant mais...

En 27 ans d'exercice de la fonction de maire, j'ai vécu des moments passionnants, tant dans le montage de projets un peu fous comme la plage, qu'au contact des Châtelailonnais, habitants ou résidents secondaires.

C'est sans aucun doute le soutien permanent et sans doute aussi l'exigence de vous tous qui m'ont donné l'énergie nécessaire au combat permanent qu'implique chaque projet.

La plage réalisée contre l'avis de l'Etat et d'un commissaire enquêteur sans doute vexé que nous n'ayons pas choisi de l'écouter est à elle seule un catalogue des blocages dont est capable l'administration. Il m'aura fallu huit ans et la tempête de 1999 pour faire admettre que le sable est une défense de côte et pas seulement un outil touristique. L'enjeu était de taille car jusqu'alors on nous faisait payer la TVA, les taxes minières etc... Néanmoins, à chaque intervention de réensablement, l'administration nous impose de nouvelles études environnementales aussi coûteuses qu'inutiles tant tout a été dit depuis 20 ans !

Avec l'hippodrome, on touche au ridicule ! Depuis trois ans, on nous impose des études d'impact, des inventaires écologiques de parcelles où poussait du maïs, et des dérogations nationales pour déplacer des boutons d'or et des grenouilles. Mais au moment de passer le dossier en commission, les services de l'Etat l'oublent ! Depuis trois ans, on nous demande de justifier, en long en large et en travers que nous n'allons pas créer de problèmes hydrauliques alors que la situation sera tellement plus favorable après qu'avant.

Depuis trois ans, on nous impose de trouver des mesures compensatoires car nous allons utiliser 4 000m² de prairies même pas classées en Natura 2000 alors que nous allons ramener à l'état naturel plus de 10 hectares qui n'avaient plus aucune valeur écologique.

Pendant ce temps-là, un promoteur dépose un permis d'aménager de 5 hectares sur un terrain voisin.

Mais là, à ma grande surprise, les mêmes services qui nous font tourner en rond depuis trois ans donnent en trois semaines un avis favorable sans plus d'exigences.

Quant **aux digues**, on atteint là aussi le sommet de l'incompréhension et je pèse mes mots.

Pour mettre à l'abri les Châtelailonnais, je décide (après des études menées avec des spécialistes) d'engager immédiatement la mise en place de défenses mobiles et de rehausser les murets des digues des Bouchôleurs. Naturellement, je saisis au mois de janvier le Préfet de Charente-Maritime.

J'attends toujours sa réponse. Comme je n'avais pas demandé d'autorisation, il n'a pas pu me la refuser mais il m'aurait privé de l'aide financière de l'Etat que m'a finalement attribuée la Ministre. En revanche, le Maire d'Yves, Didier Roblin, qui souhaite faire les mêmes travaux se voit demander par le même Préfet, une étude Loi sur l'eau et devrait attendre la modélisation de l'ensemble de la défense à venir soit dans deux à trois ans dans le meilleur des cas. On ne frise plus le ridicule, on baigne dedans !

Dans ces conditions, on se demande vraiment comment on va pouvoir construire des digues et des ouvrages autrement plus importants.

Ce sont bien les mêmes qui n'ont pas hésité à tracer des traits n'importe où pour les zones noires qui aujourd'hui bloquent des dossiers de protection des habitants au nom d'une écologie dévoyée. Ça promet pour la suite !

Quand on ajoute à tout ça, un voisin de Beauséjour qui menace mon épouse de brûler la maison et qui me menace de mort, on peut s'interroger sur les raisons qui me poussent à continuer. Et bien là au moins, la réponse est simple.

C'est l'énergie que vous me transmettez par votre implication, votre soutien et votre exigence qui me poussent à continuer, quand tout va mal et que la sottise paraît insurmontable.

Etre maire, c'est passionnant mais le bonheur de vivre à Châtelailon l'est encore plus.

Jean-Louis LÉONARD
Député-Maire de Châtelailon-Plage



> Une Reine pour Châtel en Fête l'Asie

> Catherine, vous venez d'être élue reine de Châtel fête l'Asie. Vos impressions...

Je dois dire que je ne m'y attendais pas mais c'est un honneur. Je vais essayer de représenter au mieux mon quartier et la ville de Châtelailon-Plage pour l'ouverture de Châtel en Fête mais aussi de Sites en Scène. C'est un rôle que je prends avec beaucoup d'humour et de plaisir.

> Comment les habitants du quartier des Dunes vont-ils accueillir leur nouvelle reine ?

Bien j'espère ! Ils doivent être fiers et ravis que le quartier des Dunes porte haut et fort les couleurs de Châtelailon pour la fête de fin juin devant un public si nombreux.



Vendredi 18 février 2011, Catherine Sevalle, présidente du quartier des Dunes a été élue reine de la ville et de Châtel fête l'Asie. Daniel Théry, roi de la fête 2010 lui a remis le sceptre symbolisant ses fonctions. Jean-Louis Léonard lui remettra les clés de la ville lors d'une cérémonie vendredi 24 juin 2011, devant la mairie. Pendant les 3 jours de fête, notre nouvelle reine sera la gardienne de la ville et des animations et rendra les clés dimanche 26 juin au soir.

> Reportage au coeur des quartiers

Plus que quelques semaines avant l'événement tant attendu par les quartiers et la ville : Châtel fête l'Asie. Les quartiers sont en ébullition et les ateliers s'enchaînent.

Voici quelques photos en attendant de découvrir les surprises qu'ils nous préparent pour les 24, 25 et 26 juin 2011.



Quartier des Bouchôleurs



Quartier du Port



Quartier de l'Hippodrome



Quartier du Casino



Quartier d'Orbigny



Quartier du Stade



Quartier des Dunes



Le Dimanche, faites votre marché ➤ aux Bouchôleurs

Pendant les 3 mois d'été, un marché du terroir s'installera tous les dimanches matin au village des Bouchôleurs.

A partir du **dimanche 16 juin, de 8h à 14h**, venez faire vos courses de produits fermiers et naturels, vous arrêter prendre un café à la terrasse du café, tout en profitant de la douceur de l'été. Une quinzaine de commerçants alimentaires seront présents autour de la place André Hesse côté

mer : produits charentais, vendéens et poitevins, bio, fermiers et conchylicoles des Bouchôleurs.

12 marchés sont prévus, le premier aura lieu le dimanche 16 juin et le dernier le dimanche 11 septembre 2011.

Un parking visiteurs sera mis en place derrière l'école des Bouchôleurs avec un fléchage piétonnier qui vous amènera au marché par le sentier du Petit Bois.



➤ Retour sur ...



Le jumelage Evolène/Châtelaiillon-Plage

Le 6 mars dernier a eu lieu le 10^e anniversaire de jumelage entre la ville suisse Evolène et Châtelaiillon-Plage.

De nombreux Châtelaiillonnais sont partis à la rencontre de leurs correspondants et ont pu profiter des charmes d'Evolène. Une grande soirée a été organisée avec un échange gastronomique franco-suisse durant laquelle le groupe Les Mélusines a fait découvrir le folklore charentais. Les élus et membres du comité ont participé pleinement au carnaval de la ville et ont ainsi fait partager durant ces 3 jours les valeurs Châtelaiillonnaises aux Evolénards.

➤ Nouveaux commerçants Shopi n'est plus. Place à Carrefour City !

Au 38 boulevard de la Libération, votre magasin de proximité Shopi est devenu Carrefour City. Aurélien Moyrain, gérant depuis 3 ans, nous en parle...

> Mr Moyrain, Shopi devient Carrefour City, racontez-nous...

La marque Shopi appartient au groupe Carrefour et ce dernier a souhaité changer les enseignes des magasins Shopi. A part l'enseigne, rien n'a vraiment changé. La superficie reste la même. Nous restons toujours dans le commerce de proximité en répondant à une demande de services à la personne. A Châtelaiillon, notre travail de proximité est très important pour valoriser l'échange avec les habitants et le dynamisme de ce cœur de ville.

> Nouvelle déco, nouveaux produits...

Oui, la décoration de ce Carrefour City est moins agressive que celle de Shopi et beaucoup plus accueillante. Les nouvelles couleurs grises et anis sont tendance, modernes et résolument tournées vers l'avenir. Depuis 1979 que ce commerce existe, c'est de loin le changement le plus agréable.



Nous sommes passés de 3 000 à 5 000 références de produits de la marque Carrefour (Carrefour Bio, Carrefour Discount...) et des marques nationales. Seul le personnel ne change pas et c'est tant mieux.

> Quels sont les horaires d'ouverture ?

Carrefour City est ouvert **du lundi au**

samedi de 7h à 21h et 22h en été et le dimanche de 9h à 13h.

Ces nouveaux horaires vont permettre aux retardataires de faire leurs courses, d'organiser des apéros de dernière minute et de pallier aux oublis du quotidien.

N'hésitez pas à découvrir cette nouvelle enseigne au look très "punchy" !

➤ Nouvelle déco et nouveaux produits pour Naturel Beauté



> Nathalie Bachelier, depuis quand votre institut de beauté Naturel Beauté est ouvert ?

L'institut est ouvert depuis mars 2005 au 57 rue Carnot. Il avait besoin d'être refait et redécoré. Nous n'avons pas fermé l'institut pendant les travaux, 3 longs week-ends ont permis d'ouvrir avec une nouvelle décoration dans des coloris gristaupes très à la mode en ce moment. Nous avons changé le mobilier, tout est propre, neuf et prêt à vous accueillir.

> Quelles sont les nouveautés et prestations proposez-vous ?

J'ai ouvert un site internet <http://naturelbeaute.fr> dans lequel on retrouve toutes nos prestations : soins du visage et du corps, épilations orientale et autres soins. Aujourd'hui, nous proposons une nouvelle marque de cosmétique bio

"Couleur Caramel" qui fonctionne très bien. Une fois par trimestre, j'organise avec ce nouveau partenaire une journée d'animation. Il y en aura une d'ailleurs courant avril. Durant cette journée d'animation, nous proposons un cours d'auto-maquillage et nous présentons la marque ; tout cela dans une ambiance conviviale et dynamique.

En nouveauté, je propose des soins russes qui sont à la fois relaxants et tonifiants.

> Quelles sont les nouveautés et prestations proposez-vous ?

J'ai suivi une formation sur Paris en tabacologie avec un grand spécialiste du sujet, Bernard Antoine. Je propose une méthode d'arrêt du tabac en 3 semaines en douceur. Cette méthode, appelée méthode "De-fume" est un programme simple et progressif d'aide et d'accompagnement au sevrage tabagique. Le principe est simple : un entretien d'1h30 par semaine pendant 3 semaines. Durant ces entretiens, nous échangeons sur le pourquoi et le comment "arrêter de fumer". C'est une thérapie comportementale, tout est basé sur le ressenti des patients. Lors de la dernière séance, une séance de relaxation est prévue.

J'ai déjà eu quelques clients qui n'ont depuis plus touché à une cigarette ! Ça vaut le coup d'essayer !

Naturel Beauté, Espace détente – salon d'esthétique, 57 rue Carnot - 17 340 Châtelailon-Plage - 05 46 41 16 05 / 06 09 54 47 61
Horaires d'ouverture : - de octobre à mai : Mardi, jeudi et vendredi 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Mercredi : 14h à 18h30.
Samedi : 9h à 12h30 - de juin à septembre : Horaires continus. <http://naturelbeaute.fr>

➤ Miss scarpa à la place des Chaussures Lyse

> Géraldine Couton, vous venez d'ouvrir depuis le 1^{er} mars une nouvelle boutique de chaussures, Miss Scarpa, à la place des Chaussures Lyse. Racontez-nous votre parcours...

J'habite Châtelailon depuis une quinzaine d'années, je connais bien la ville. J'ai travaillé au service bancaire de Carrefour Beaulieu pendant de nombreuses années. J'avais depuis longtemps envie de créer quelque chose à moi, et l'opportunité s'est présentée quand j'ai appris que M^{me} Ecorce (ancienne propriétaire des Chaussures Lyse) prenait sa retraite. J'adore les chaussures, les sacs et tout ce qui touche à la mode. J'ai accompagné M^{me} Ecorce pendant 2 collections pour apprendre le fonctionnement et j'ai ensuite lancé une

étude de marché qui s'est révélée positive.

Je tiens à rassurer les habitués : je conserve les mêmes marques qu'auparavant tout en m'ouvrant vers de nouvelles, plus tournées vers la clientèle touristique. Je reste toujours dans la gamme confort, moyenne voire haute gamme pour ne pas perdre une clientèle déjà très présente. Et je tiens à préciser que toutes les chaussures sont de fabrication européenne, voire française !

J'ai refait toute la décoration du magasin dans des coloris mauve et gris, plus modernes et qui correspondent mieux à ma personnalité.

> A quel moment peut-on venir vous voir ?

Hors saison, le magasin est ouvert du

mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h. Et en saison, du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30 et le dimanche matin de 10h à 13h.

Pour vos virées shopping, retenez bien cette nouvelle boutique : **Miss Scarpa 4 boulevard de la Libération à Châtelailon.**



➤ Flaurexo, nouvelle boutique à châtelailon



Nous vous en parlions dans le Châtel Mag numéro 56, Laure Poirier, jeune diplômée fleuriste-créateur s'était installée à Châtelailon, sous son enseigne Flaurexo, sous le marché couvert. Aujourd'hui, elle change d'adresse et ouvre une boutique **rue du marché**.

> Laure, depuis quand avez-vous ouvert votre magasin ?

Depuis le 4 février 2011, je suis installée dans la rue du marché, à la place de la

boutique de vêtements. J'avais envie de développer mon activité et surtout d'avoir un espace de travail plus adapté et plus confortable pour confectionner et présenter mes compositions de fleurs exotiques.

> Quels sont les horaires d'ouverture de votre magasin ?

Il est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 20h et le dimanche matin de 9h à 13h.

➤ Nouveau propriétaire au Milano



> Colette Hornburg, vous venez de reprendre le restaurant Le Milano, dites-nous en plus ...

Cela fait 35 ans que je travaille dans la restauration notamment sur La Rochelle. J'avais envie de changer d'air. J'aspire à vivre dans le calme sans pour autant

abandonner ma passion. J'ai donc décidé de reprendre le restaurant Le Milano après sa vente. Je n'ai pas changé le nom. La carte des menus a été refaite et j'ai conservé la partie pizzas cuites au feu de bois. Je travaille uniquement avec des produits frais, ce qui fait une vraie différence dans l'assiette, croyez-moi. Je vais d'ici peu changer la décoration, le mobilier intérieur ainsi que la terrasse pour être prête pour la saison touristique.

> Quels sont vos horaires d'ouverture ?

Le restaurant est ouvert **le mardi et le dimanche de 12h à 14h et du mercredi**

au samedi de 12h à 14h et 18h à 22h. En saison, il sera ouvert toute la semaine y compris le lundi, mardi et dimanche. Je propose un menu entrée, plat et dessert à 12.90€ servi uniquement le midi et j'accepte les tickets restaurants et les chèques vacances.

Un p'tit creux ? Colette vous attend pour déguster pizza, viandes, poissons ou glaces.

**Restaurant Le Milano - 125 boulevard de la République
17 340 Châtelailon-Plage
Tél. 05 46 56 40 50**

➤ L'Escale gourmande devient L'Atelier

Mickaël Martel se lance dans une nouvelle aventure et vient d'ouvrir un nouveau restaurant à Châtelailon...

> Mickaël, depuis le 1^{er} avril, on peut voir une nouvelle enseigne sur le boulevard de la Libération...

En effet, après l'Academy et la Brûlerie, j'ai souhaité partir dans une nouvelle aventure. La fermeture de L'Escale Gourmande a été l'opportunité pour ouvrir un restaurant traditionnel "L'Atelier". Les travaux ont commencé en janvier 2010. C'est un grand projet pour moi qui me tient à cœur et qui, je pense, va bien fonctionner sur Châtelailon.

Nous proposons de la cuisine traditionnelle avec viandes, poissons, plats cuisinés. Le week-end, des soirées à thèmes seront organisées avec karaoké, concerts...

Il y a 2 salles avec 2 ambiances différentes et un carré VIP avec une atmosphère cosy. Nous avons changé toute la décoration pour une ambiance moderne et dynamique.

Le plat du jour est à 9€, la formule midi à partir 12€ et des menus à partir de 15€.

Le restaurant est ouvert tous les jours midi et soir sauf le dimanche (ouvert en saison).



**L'Atelier
13 boulevard de la Libération
17340 Châtelailon-Plage
05 46 52 54 19**



Gabriel LHERITIER

> Etat civil

> Mariage, de janvier à avril 2011

M^{lle} Karine HUILLET et Mr Thierry NAFRECHOUX, le 26 mars 2011

> Naissances, de décembre 2010 à avril 2011

Gabriel LHERITIER, le 15 décembre 2010

Anaïs MONTEIRO, le 11 février 2011

Camille DE CHALUP, le 11 février 2011

Matt MARCHAND DELALANDE, le 18 février 2011

Mathéo MICHENEAU, le 27 février 2011

Coline MEUNIER, le 8 mars 2011

Mai-Ly Emma BERTIEUX, le 14 mars 2011

Louison CHAPUIS, le 17 mars 2011

> Décès, de janvier à avril 2011

M^{me} Irène RANGER, le 1 janvier 2011

Mr Jacky LEFEVRE, le 1 janvier 2011

M^{me} Marie-Louise GAYRARD, le 5 janvier 2011

Mr Christian SALOME, le 6 janvier 2011

M^{me} Paulette LERICHE, le 10 janvier 2011

Mr Santé GRASSI, le 11 janvier 2011

Mr Pierre BIGET, le 12 janvier 2011

M^{me} Marie-France BRESSON, le 20 janvier 2011

M^{me} Monique RIETTINI, le 20 janvier 2011

M^{me} Suzanne VENAILLE, le 31 janvier 2011

M^{me} Bernadette LAHALLE, le 2 février 2011

Mr Jacques BRIDERON, le 4 février 2011

M^{me} Eliane BRAS, le 6 février 2011

Mr Sylvain THUREAU, le 10 février 2011

M^{me} BILLAUD Yvette, le 11 février 2011

Mr Francis MAILLERIE, le 17 février 2011

M^{me} Yvonne DEBOUTE, le 18 février 2011

M^{me} Maria del Pilar MICHAUD, le 19 février 2011

Mr Maurice BONNET, le 20 février 2011

M^{me} Viviane AUDOIN, le 20 février 2011

Mr Gilles JAMARD, le 7 mars 2011

M^{me} Lydie DORIE, le 5 mars 2011

Mr Henri PAPON, le 31 mars 2011

Mr Albert ATIAS, le 1^{er} avril 2011



> Inscriptions scolaires

Les inscriptions dans les écoles maternelles se sont déroulées du 1^{er} au 11 Avril 2011 sur rendez-vous au service Enfance Jeunesse Education de la mairie de Châtelailon-Plage.

Si vous avez raté les dates, ce n'est pas grave, il est encore temps ! Merci de téléphoner au **05 46 30 18 10** afin de convenir d'un rendez-vous l'après-midi.

Les pièces nécessaires pour une inscription sont :

- Livret de famille à jour (jugement si nécessaire)
- Carnet de santé à jour des vaccins
- Justificatif de domicile au nom des responsables de l'enfant
- N° allocataire allocations familiales

➤ Réunion des loueurs en meublé



Le lundi 14 mars à BEAUSEJOUR, a eu lieu la réunion annuelle des meublés de tourisme de Châtelailon-Plage. Ce sont près de 120 propriétaires qui ont, pendant plus de deux heures, été sensibilisés aux changements que la loi de modernisation touristique de juillet 2009, (dont Jean-Louis LEONARD a été rapporteur), a apporté en matière de classement des meublés de tourisme. Accompagnés par le comité départemental du tourisme et son président Stéphane VILLAIN, par l'UDOTSI représenté par Marie Laure ROUGER (présidente de la commission tourisme), l'UNPI, représenté par

Stéphane JEULIN et l'office de tourisme de Châtelailon-Plage, les propriétaires présents ont pu découvrir et poser des questions sur l'évolution des critères de classement et les nouvelles procédures. Le classement est un acte volontaire, contrairement à la déclaration de meublés de tourisme en mairie qui est obligatoire. Celui-ci permet en fonction d'une grille d'évaluation de faire classer son bien de 1 à 5 étoiles. Ce dispositif permet de qualifier notre offre, de mieux connaître notre parc locatif, mais aussi de rassurer le futur client touristique sur la qualité de sa future location.

De nouveaux dispositifs de promotion et de commercialisation ont été présentés par Charente-Maritime tourisme lors de cette réunion. A partir de la fin du premier trimestre 2011, l'office de tourisme de Châtelailon-Plage, sera en mesure de proposer aux propriétaires de meublés des mini-sites gratuits, un système de pré-réservation ou de ventes en ligne.

Les propriétaires qui s'inscrivent dans ce dispositif pourront mettre en ligne directement leurs disponibilités. Enfin l'office de tourisme pourra en temps réel répondre à toute demande de recherche d'hébergement, le logiciel se chargeant de trouver en fonction de critères définis les hébergements disponibles.

Vous désirez vous inscrire dans une démarche de classement :

Contact : Joëlle HIPPEAU
Office de tourisme de Châtelailon-Plage
Tél. 05 46 56 26 97
www.chatelailon-tourisme-plate.fr

Vous avez oublié de faire votre déclaration obligatoire en mairie :
Téléchargez le formulaire dans l'espace pro sur le site :
www.chatelailon-tourisme-plate.fr

Jean Christophe Mercorelli, directeur de station

➤ L'UNPI de La Rochelle et de L'Aunis partenaire de la station de Châtelailon-Plage

Depuis maintenant 3 ans la station de Châtelailon-Plage développe un partenariat avec l'UNPI, afin de renseigner les propriétaires de meublés de tourisme pour la déclaration de

revenus à caractère immobilier. Les Rencontres UNPI se feront les jeudis après-midi du 5 mai au 26 mai 2011, à l'office de tourisme et sur rendez-vous de 14h à 17h ou 18h.



➤ Le nouveau guide accueil de la station est sorti.



80 pages d'informations pour découvrir et consommer sans modération l'ensemble des activités proposées par Châtelailon-Plage.

Une programmation pour la famille et les enfants. Activités sportives, activités créatives et ludiques, activités culturelles, il y a toujours mille raisons de venir à Châtelailon-Plage.

A la fin du guide d'accueil vous trouverez l'agenda journalier de l'ensemble de la programmation de votre station.

Vous le trouverez à l'Office de Tourisme
www.chatelailon-tourisme-plate.fr

LES GRANDS RENDEZ VOUS DE LA SAISON

- Festival des cerfs-volants et du vent : 23, 24 et 25 avril
- Châtel en fête: 24, 25 et 26 juin
- Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal : 13 juillet
- La Fête des Bouchôleurs : 7 août
- Golf à la Plage : 20 et 21 août

➤ Après Xynthia, Châtelailon-Plage se protège

Avant ce jour, la catastrophe de référence imprimée dans notre mémoire collective était la violente tempête du 27 décembre 1999, avec ses cheminées tombées, ses toitures arrachées et ses arbres déracinés.

Si les vents ont été beaucoup moins forts qu'en 1999, la coïncidence du paroxysme de la tempête avec la pleine mer, d'une marée de coefficient 102 et la forte dépression descendue à 970 hectopascals, ont conduit à une surcote de 1,50 mètres et à des vagues dévastatrices submergeant les parties les plus basses de la ville pendant la nuit.

L'océan, notre grand risque ... mais aussi notre plus grande richesse

Nous avons perdu de vue que la mer pouvait être aussi dangereuse. Et pourtant, la Charente-Maritime par sa géographie (territoire de marais, sans grands reliefs) a connu près de 30 submersions en cinq siècles. La dernière submersion majeure à Châtelailon remonte à 1957 : l'église et le secteur de l'actuel office de tourisme avaient alors été inondés.

Cette amnésie collective a peut-être deux explications : plus d'un demi-siècle sans évènement marin grave avait estompé dans nos mémoires la dangerosité potentielle de la mer ; par ailleurs, la population châtelailonnaise s'est fortement renouvelée avec l'installation de nouveaux arrivants n'ayant pas une culture maritime profondément ancrée.

Aujourd'hui, les colères de l'océan sont à nouveau perçues comme un facteur important de risque. Mais il ne faut pas non plus oublier que la mer est avant tout la source de la richesse de Châtelailon-Plage. La mer est à la base notre richesse économique avec la conchyliculture et le tourisme balnéaire. C'est aussi sa

proximité qui rend notre ville si attractive et offre un cadre de vie inégalable.

Après Xynthia Châtelailon-Plage se protège

D'abord, l'histoire locale nous enseigne que la submersion n'est pas un évènement exceptionnel sur notre littoral. Ensuite, n'occultons pas les autres risques qui existent, notamment les fréquentes tempêtes sans raz-de-marée qui peuvent causer des dégâts importants sur l'ensemble de la ville. Enfin, l'exemple hollandais est là pour prouver que les solutions techniques existent et qu'on sait maintenir une qualité de vie appréciée sans méconnaître le risque.

Après le passage de Xynthia, et une fois sorti de la première urgence, le reste de l'année 2010, jusqu'à tout récemment, a été consacré au combat de Jean Louis Léonard aux côtés des habitants des zones sinistrées pour résister à des décisions stupides telle que la création de zones noires au village des Bouchôleurs.

A force de démonstrations et de contacts, nous pouvons espérer sauver une grande partie du village. La prise de position claire de la Ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciuzco-Morizet, lors de sa venue aux Bouchôleurs le 14 décembre 2010, a mis un terme à cet épisode. L'expertise sérieuse menée à sa demande permet de penser que la "zone de solidarité" sera réduite et le village des Bouchôleurs restera un lieu de vie



La Ministre Nathalie Kosciuzco-Morizet, le Maire Jean-Louis Léonard, et le Préfet de Charente-Maritime Henri Masse Maison de L'Eclusier, le 14 décembre 2010

Il y a un peu plus d'un an, le 28 février 2010, notre commune était marquée par la terrible submersion survenue durant la tempête Xynthia.

agréable pour tous. Malheureusement, une quinzaine de maisons ont été vendues à l'Etat et il va falloir imaginer des solutions pour les utiliser et ne pas les laisser démolir.

En 2011, notre nouveau défi : développer ensemble une culture du risque et améliorer nos protections face à la mer

La culture du risque

Les Châtelailonnais doivent se réapproprier une culture du risque à la hauteur des enjeux. Une culture nécessaire pour ne pas ignorer les différents risques, mais mieux les connaître et les maîtriser pour profiter en toute sérénité du bonheur de vivre à Châtelailon-Plage.

La première étape consiste à améliorer l'état de nos connaissances sur les 6 risques majeurs qui peuvent menacer la commune dont 5 sont d'origine naturelle (submersion marine, inondation, tempête, retrait et gonflement d'argile et séisme) et 1 technologique (accident de transport de matière dangereuse). Afin d'y contribuer, la mairie va distribuer avant la fin du mois de juin à l'ensemble de la population un petit guide intitulé **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui indique les bons comportements à adopter en cas d'alerte.

La culture du risque passe également par le **Plan Familial de Mise en Sécurité** (PFMS) dans les zones les plus exposées au risque de submersion. Il s'agit, au sein de chaque foyer, de réfléchir au comportement familial à avoir en cas d'alerte. Savoir si on peut rester à l'étage et si ce n'est pas possible, dans quel(s) lieu(x) il est possible de s'abriter (centre d'accueil, amis, voisins ...) pendant la durée de l'alerte météo.

Mieux se préparer pour mieux se défendre

A partir du mois de mai 2010, un agent de la mairie passera dans tous les foyers sinistrés lors de Xynthia pour mettre au point avec chaque famille son Plan Familial de Mise en Sécurité.

La sauvegarde de la population est de la responsabilité du maire. Au niveau communal, la ville de Châtelailon-Plage s'est donc dotée d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, rendu obligatoire. Le PCS définit les procédures pour la prévention des risques (informations, exercices), la diffusion de l'alerte, la protection de la population (évacuation, accueil des sinistrés) et le soutien de la population (relogement, aide dans les démarches pour les assurances, les aides financières ...).

La protection

La plage, notre meilleure protection face à la mer

Le risque qui nous préoccupe le plus est la submersion marine. Mais Châtelailon n'a d'ailleurs pas attendu 2010 pour se protéger. Il faut rappeler les efforts entrepris par l'équipe de Jean-Louis Léonard depuis 1989, contre l'avis des services de l'Etat à l'origine, pour réensabler une plage qui avait quasiment disparu au pied de digue du front de mer après une longue et lente érosion. 500 000 m³ de sable ont été apportés en 3 opérations (1989-1991, 1998 et 2004) pour "recréer" la plage de Châtelailon. Partout où la plage est suffisamment large, la ville a été protégée des assauts de la mer durant l'évènement Xynthia. Cette tempête a prouvé l'efficacité de **la plage, notre meilleure protection face à la mer.**



L'état de la plage devant Les Flots, années 40, années 60, année 2011



Le projet de protection de la plage d'Orbigny

Malheureusement, un point faible existe au nord de la plage

car, compte tenu de l'orientation du trait de côte et des courants, le sable ne tient pas, malgré les apports répétés chaque année. C'est ce qui a entraîné la submersion du quartier, que ce soit en 1999 et en 2010.

Pour assurer la protection au nord en y stabilisant durablement la plage, la commune a déjà finalisé les études pour créer une digue de 200 mètres qui se situera face au début du boulevard de la mer. De faible hauteur, cet ouvrage sera recouvert à marée haute et aura deux fonctions : briser la puissance de la houle et des vagues et retenir le sable sur ce secteur afin que la plage joue son rôle d'amortisseur en cas de tempête. Ce coût est estimé à **2 M€** et l'opération devrait se concrétiser après l'obtention des autorisations administratives et environnementales requises.

La protection des Bouchôleurs

Le sud de notre commune est aussi très vulnérable au risque de submersion. Pour défendre ce littoral exposé plein sud, un ambitieux programme de travaux prend forme. Les premières études financées par le Conseil Général reprennent les propositions faites, dès le lendemain de Xynthia, par les maires de Châtelailon-Plage et d'Yves. Ces études ont permis aux experts de l'Etat de reconnaître, enfin, que la défense des Bouchôleurs pouvait être assurée sans forcément interdire tout habitat, contrairement aux premières décisions prises à la hâte par des gens incompetents.

Le projet aux Bouchôleurs prévoit des travaux de défense de côte en dur par élargissement de la digue actuelle combinée à un système de brise-lames à 100 mètres en mer. Le canal de Port Punay sera réaménagé pour une évacuation plus rapide des eaux, avec un fossé dérivatif débouchant à côté de la coopérative des ostréiculteurs. La baie d'Yves sera défendue par une digue en terre située en arrière du trait de côte le long du chemin de l'oasis pour protéger le village des Sables.

Le calendrier des travaux, dont le coût est estimé à 14 millions d'euros, n'est pas encore fixé et nous aurons besoin du soutien de toute la population pour faire avancer leur réalisation dans les meilleurs délais. Naturellement, il faudra consentir des efforts et faire des choix dans les investissements, mais l'enjeu justifiera les moyens.



Des mesures de protection immédiates

Sans attendre le début de ces travaux, dont la conduite ne dépend pas directement de la commune, la municipalité a déjà investi pour s'équiper en système de fermetures mobiles des entrées d'eau qui pourraient être installées très rapidement. Ces protections mobiles permettraient de limiter la submersion et selon toute vraisemblance, éviter la majorité des sinistres que la ville a connus dans les quartiers du Casino, du Stade, du Port et une bonne partie des sinistres des Bouchôleurs à Châtelailon.



Enfin, le volet "protection" ne serait pas complet sans tous les efforts individuels à accomplir. Chacun peut réaliser des travaux chez lui, souvent sans dépense excessive, pour préserver son habitation et ses biens de la destruction. Un plancher réhaussé, la mise en place de batardeaux individuels, des choix de matériaux par exemple peuvent faire la différence et éviter que quelques centimètres d'eau ne pénètrent dans les bâtiments et n'obligent à de coûteux travaux de réparation. Nombre de ces protections individuelles existaient par le passé, mais elles ont été oubliées pour les nouvelles constructions ou supprimées

lors de réhabilitation sur le bâti ancien.

Là encore, retrouvons nos anciennes pratiques que le temps avait quelque peu effacées.

"Protéger son habitation" : Où se renseigner ?

■ **Guide** spécifique aux zones jaunes de Xynthia : disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.chatelailonplage.fr


■ **Service** Urbanisme de la Mairie de Châtelailon-Plage : **05 46 30 18 05** ou **r.plaisance@chatelailonplage.fr**

■ **Cellule** d'assistance du Conseil Général (en place jusqu'en 2012) : pour apporter conseils et solutions de financement complémentaire aux familles qui ont entrepris ou vont faire des travaux. **Renseignements auprès de l'agence Habitat et Développement : 02 51 36 82 63**

Plan Communal de Sauvegarde Information sur les Risques (avec le DICRIM)

Ce que nous devons absolument savoir :

Nos 2 grands risques :

 La tempête (événement de référence : tempête Martin du 27/12/99)

 La submersion marine (événement de référence : tempête Xynthia du 28/02/10)

L'alerte "vigilance rouge" émise par Météo France :

Elle est diffusée par la Mairie au moyen d'un appel téléphonique dans chaque

foyer et sur le terrain, en cas d'évacuation, par des agents municipaux équipés de mégaphones et de sirènes

2 consignes peuvent être données par la mairie :

■ **Risque tempête : confinement** (nous devons rester à l'abri dans notre habitation)

■ **Risque submersion : évacuation si la mairie me l'ordonne** (nous devons quitter notre habitation et aller soit dans un centre d'accueil, soit chez des amis ou voisins non exposés au risque)

Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION
Châtel ÉVOLUTION Châtel ÉVOLUTION



Châtel



Châtel ÉVOLUTION

➤ Lotissement du Haut Rillon

Parallèlement à la réhabilitation complète du site de l'Hippodrome dont le début des travaux est programmé pour le mois de septembre, c'est un tout nouveau secteur d'habitat qui verra le jour dans ce quartier, remplaçant le site des Abris Martin sur l'avenue de Strasbourg et sur celui de la STEC, avenue de l'Hippodrome.

Trois nouveaux lotissements, dont un programme communal, vont être conjointement aménagés.

Le programme communal

La commune viabilisera directement un secteur zone de 2.5 hectares le long de l'avenue de l'Hippodrome jusqu'aux franges des installations hippiques (correspondant à l'actuelle zone des parkings). Les esquisses font apparaître la création de près de 70 logements ainsi répartis :

- Près d'une trentaine de parcelles viabilisées allant de 250 à 600 m² seront commercialisées directement par la mairie, à destination de particuliers pour la construction de maisons individuelles, dont les prix iront de 110 000 à 185 000 €.

- 1 îlot sera cédé à un organisme de logement social pour y édifier 7 logements.

- 5 îlots cédés à un organisme de promotion immobilière sur lesquels sera bâti un groupe d'habitation à vocation mixte (vente et location).

Pour ce programme communal, une pré-inscription est ouverte en mairie auprès du service urbanisme ainsi que par le site internet de la ville www.chatellaillonplage.fr : dossier du mois / le futur lotissement du Haut Rillon.

Ce lotissement sera la nouvelle limite de l'urbanisation de la commune sur sa zone

Est. On y trouvera une densité moyenne, de l'ordre de 30 logements /hectare et des aménagements d'espaces publics qui laisseront une place importante à la végétation. Des liaisons douces jalonnent l'ensemble des voiries.

Côté architecture, le style balnéaire châtelain sera privilégié le long de l'avenue de l'Hippodrome. Un esprit contemporain dominera sur les parcelles tournées vers le site hippique, dans l'esprit du futur hippodrome.

Les deux autres programmes menés par des aménageurs privés proposeront des produits diversifiés : des parcelles à bâtir, des groupes d'habitations, de petits immeubles collectifs ou encore des programmes résidentiels similaires au projet des Fermes de l'Océan construit sur la petite Borde il y a une dizaine d'années. L'ensemble de ces logements sera proposé à la location ou à la vente.

Véronique Tomasso, responsable du Service Urbanisme

➤ Pôle épuratoire Sud : où en est-on ?



Les travaux de la nouvelle station d'épuration de Châtelillon-Plage ont débuté pour une mise en service prévue pour l'été 2013. La commune accueillera ainsi le 4^e pôle épuratoire de l'agglomération rochelaise.

Les eaux usées produites par les habitants et leurs activités sont traitées avant d'être rejetées au milieu naturel (en mer ou dans les marais).

La collecte et le traitement des eaux usées sont gérés par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui en a la compétence exclusive. Sur tout le territoire de l'agglomération, les installations en service depuis une trentaine d'années deviennent obsolètes les unes après les autres. Les nouvelles normes, les préoccupations environnementales et l'accroissement constant des volumes d'effluents à traiter nécessitent une complète modernisation des installations.

Une réflexion globale de modernisation et de redistribution de tout le réseau de traitement a été conduite. C'est ainsi qu'après Port Neuf, Esnandes et Sainte-Soulle, Châtelillon accueillera le 4^e pôle épuratoire de l'agglomération rochelaise. Ce 4^e pôle ou "Pôle Sud", traitera les effluents en provenance de notre com-

mune mais également ceux d'Angoulins, Salles-sur-Mer et Saint Vivien. La station pourra désormais traiter plus de 40 000 habitations, ce qui double sa capacité actuelle.

Cette nouvelle génération de stations privilégie les traitements d'origine biologique et par rayonnement UV. Plus de mauvaises odeurs grâce à une filtration des gaz malodorants.

Le coût de l'opération s'élève à 25,5 millions d'euros, la participation de l'Agence de l'eau s'élève à 2 893 000 € et celle du Conseil Général à 819 000 €.

Les travaux de remblaiement de la plateforme sont aujourd'hui quasiment achevés, les entreprises poursuivent aujourd'hui par le terrassement des ouvrages (bâtiment / bassins / îlot central) et des fondations.

Aurélien Poutet, responsable du Service Mer et Littoral

➤ Des batardeaux pour se protéger !



Un an après la tempête, la commune continue d'investir pour lutter contre la submersion marine.

En 2010, des travaux lourds de reconstruction ont été entrepris sur le littoral Châtelaillois : construction d'une nouvelle digue en enrochement à Saint-Jean-des-Sables, réparation de la digue d'Orbigny, installation de nouvelles portes métalliques sur l'ensemble du front de mer, réparation du chemin des douaniers... Le coût des travaux de bord de mer a été de l'ordre de 500 000 €.

Après les réparations, l'heure est venue pour l'action et la réflexion globale. Toutes les entrées d'eau potentielles vont être équipées de protections mobiles installées à chaque alerte rouge. 14 sites entre le Pont de Saint-Jean et la cale place André Hesse aux Boucholeurs seront équipés de système de batardeaux Allemand de type IBS (photo ci jointe). Les sites prioritaires (Pont de Saint-Jean, Les Boucholeurs et le port de plaisance) étaient déjà opérationnels pour les grandes marées de mars. Le coût global s'élève à 250 000 €.

Un programme de protection global du littoral de la commune sera connu en mars. Plusieurs études ont été réalisées (Etude Protection du secteur Nord de la plage ; Etude de protection des Boucholeurs ; Etude pour la gestion et l'évacuation des eaux sur le village des Boucholeurs) pour

répondre aux enjeux forts et obtenir une réponse opérationnelle.

Ces projets s'intègrent dans le Plan national "submersions rapides" qui se veut une réponse rapide à des enjeux et s'inscrit dans une politique plus large de prévention des risques inondations. Les projets qui seront retenus sur le littoral de Châtelailillon et d'Yves seront ensuite soumis à la labellisation PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) lancé en 2002 par l'Etat, ayant pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondations en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Les projets seront soumis aux services de l'Etat au printemps 2011. Sur la période 2011-2016, l'Etat mobilisera de l'ordre de 500M€ pour la mise en œuvre de ce plan.

➤ Pour Malibu, un projet résolument moderne.

OUVERTURE : SAISON 2012

Coût du programme (travaux et honoraires divers) : 300 000 € TTC dont 200 000€ financés par les remboursements d'assurance. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général sur le solde à financer.



Chacun a pu le constater au printemps dernier, le poste de secours central que les Châtelaillois s'étaient approprié sous le nom de Malibu, a dû être démolé. Conséquence de la tempête Xynthia et de ses ravages sur nos côtes.

Les services de secours et d'information ont cependant fonctionné pour l'été d'une façon optimale dans une structure démontable. Outre ses qualités fonctionnelles, cette installation n'est pas vouée à être pérennisée puisque la municipalité a souhaité la reconstruction d'un bâtiment en dur pour les années à venir.

Si le poste de secours de jadis incarnait l'esprit balnéaire châtelaillois aux couleurs chatoyantes, **le projet en cours, confié à l'architecte rochelais Lionel Coutier sera, lui, résolument moderne.**

Futur emblème de la ville, sa spécificité architecturale devra cependant intégrer toutes les contraintes du programme : d'abord bien sûr, sa capacité à faire face à de nouveaux assauts de la mer, mais aussi son accessibilité, sa sécurisation, sa fonctionnalité.

développement DURABLE DURABLE
développement loppement
développement loppement DURABLE DURABLE
développement loppement loppement
développement loppement DURABLE DURABLE
développement loppement loppement
développement loppement DURABLE DURABLE
développement loppement loppement
développement loppement DURABLE DURABLE



➤ Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?

Vous avez sûrement entendu parler depuis quelques mois, de "l'Agenda 21". Il vise à préserver notre cadre de vie et à le transmettre aux générations futures en s'appuyant sur le développement durable tout au long du 21^e siècle (d'où la dénomination "Agenda 21").

> Mais qu'est ce que c'est, le développement durable ?

D'après une définition proposée en 1987 aux Nations-Unies, le développement durable, c'est répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il faut donc trouver un équilibre cohérent entre les dimensions économiques, sociales et écologiques de nos activités.

> L'Agenda 21, une démarche collective adoptée par 173 chefs d'Etats.

En 1992, après avoir pris conscience des enjeux importants du changement climatique, de la raréfaction des

énergies et des déséquilibres sociaux, les 173 chefs d'Etats réunis au Sommet de la Terre de Rio ont adopté le principe de l'Agenda 21.

Un Agenda 21 est un vaste programme d'actions durables pour le XXI^e siècle, qui doit être le fruit d'une démarche collective. Ses recommandations concernent aussi bien l'épanouissement de nous tous, la lutte contre les inégalités, la pollution et la gestion des ressources de la Terre.

Les enjeux sont mondiaux, bien sûr, mais les réponses sont locales. Chaque territoire adoptera les meilleures solutions en fonction de ses spécificités.

> Mais comment ça marche ?

La démarche fondamentale de l'Agenda 21 est d'être participative ! Sa construction laisse une large place à la concertation, sous forme d'ateliers et d'enquêtes publiques qui s'échelonnent jusqu'en octobre 2011.

Une des premières phases de l'Agenda 21 est de mettre en place un diagnostic territorial. Il s'agit de dresser un état des lieux du territoire et un bilan des



actions déjà engagées en faveur du développement durable. Il s'appuie sur des études déjà menées comme le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou le PDU (Plan de Déplacements Urbains) mais aussi sur les réflexions des habitants, d'où l'utilité de ces ateliers.

De février à avril 2011, c'est une deuxième grande étape. A partir de toutes les réflexions issues des groupes de travail, plusieurs scénarios ont été imaginés. Au cours de ces 3 mois, d'autres ateliers de concertation seront mis en place.

Enfin, de mai à octobre 2011, une liste d'actions à engager sera décidée et un programme sera rédigé avec les enjeux et les objectifs à atteindre. Chacune de ces actions sera détaillée précisément avec ses ambitions, ses coûts et les moyens humains nécessaires à sa réalisation.

➤ Vente de compost et de composteur

➤ Qu'est ce que le compostage ?



Le compost est un "engrais" naturel parfaitement assimilable par les sols.

Exemples de déchets organiques : branchages,

tontes de pelouses, feuilles mortes...

➤ Pourquoi composter ?

Chacune de vos poubelles comporte 30 % de déchets organiques qui peuvent être recyclés par le compostage.

Le compostage individuel est :

- un moyen concret d'agir pour la

préservation de l'environnement et le recyclage des déchets, notamment organiques,

- un moyen naturel de fertiliser votre jardin (en enrichissant le sol en humus).

➤ Que peut-on mettre dans un composteur ?

- les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, gazon, paille et foin...
- les déchets de cuisine : épluchures, marc de café/thé...
- les déchets ménagers non-alimentaires : bois, cendres de bois, papiers/cartons (sauf journaux et magazines)...

➤ Composteurs individuels

Vous pouvez vous équiper de composteurs individuels.

Pour tout renseignement, contactez le service Gestion des déchets de la CdA au **05 46 30 35 22**.

Vente de compost à la plate-forme de Périgny

les mardis, mercredis et jeudis de 13h à 16h15 : 2,03 € les 50 kg (vente en vrac uniquement).



➤ Pensez covoiturage !

Vous souhaitez ou vous devez vous déplacer pour des raisons professionnelles ou personnelles, mais vous n'avez pas de véhicule ? Vous souhaitez faire un geste pour la planète ? Vous voulez faire de nouvelles rencontres tout en respectant l'environnement ? Le covoiturage est fait pour vous.

Covoiturer, c'est choisir de se rassembler pour n'utiliser qu'un seul véhicule pour se déplacer.

Les intercommunalités de La Rochelle, Rochefort et de la Plaine d'Aunis se sont associées afin de proposer un service gratuit de covoiturage. Que ce soit pour des trajets réguliers (salariés, étudiants...) ou de longues distances, le covoiturage est une solution simple pour diminuer vos frais de transport et agir pour notre environnement tout en circulant dans la convivialité.

Covoiturage17.com met en relation conducteurs et passagers qui circulent ensemble, dans un même véhicule le temps d'un voyage ou régulièrement. Vous pouvez covoiturer pour aller travailler, étudier, ou pour vos loisirs.

Le covoiturage s'adresse à tous les automobilistes qui souhaitent rouler

plus intelligemment en réalisant des économies et préservant notre environnement.

En vous connectant sur le site :

www.covoiturage17.com, vous trouverez toutes les annonces gratuites de demandes et de proposition de covoiturage.

En covoiturant vous faites diminuer le nombre de véhicules sur les routes et vous participez ainsi à la protection de notre environnement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous connecter sur le site www.covoiturage17.com.

➤ L'Association Emmanuelle

ouvre un nouveau point de vente dans la ville de Châtelailion



Les habitants de Châtelailion connaissent bien l'Association Emmanuelle et ses nombreuses activités.

Les Châtelailionnais connaissent également le local du 94 boulevard de la République (Boutique du marais blanc) qui présente depuis de nombreuses années des pièces d'artisanat charentais (lirette) et des objets personnalisés, faits en petites séries par les artisans de l'ESAT l'Œuvre d'Emmanuelle, lieu de rencontre d'amateurs éclairés qui viennent y chercher des idées de cadeaux et de décoration.

Peut-être ces mêmes habitants ont-ils découvert le nouveau point de vente de l'Association Emmanuelle, Le Comptoir Bio Solidaire, **place Jean Moulin, derrière le casino, sous les arcades.**

Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h, on peut y acheter les légumes, les œufs, les volailles, la viande de porc et d'agneau en provenance de l'ESAT de Gémozac et tous porteurs du label bio. Le souci d'une production de qualité anime les deux ESAT de l'Association. A Gémozac, cultures et élevages se font dans un cadre exceptionnel, avec un soin exceptionnel par des maraîchers et des éleveurs en situation de handicap.

A noter que la démarche de l'Association n'est pas une démarche marchande mais que les bénéfices de ces deux lieux de vente représentent une part de la rémunération des travailleurs handicapés et permettent d'améliorer leurs conditions de vie.

➤ Châtel en Fleurs

Redonnez le sourire à vos balcons !

Attention, exceptionnellement, la distribution des géraniums se déroulera **dans la cour intérieure de la Mairie.**



9h-16h : Distribution gratuite d'une barquette de 6 géraniums.

Le groupe GOOD TIME JAZZ vous accompagnera tout au long de cette journée.

Ateliers déco pour petits et grands.

Marché aux fleurs et aux plantes.

Promenades en calèche.

Selection de livres sur le jardinage à la Médiathèque toute la journée...



➤ Régis LEBAS, un conseiller municipal plein de peps !

➤ Régis, êtes-vous Châtelaiennais ?

«Oui, de cœur car en vérité je suis né et j'ai vécu avec mes parents en région parisienne où j'ai fondé ma propre famille.

Après le concours de professeur, j'ai enseigné les mathématiques dans un collège de zone sensible à Sartrouville (78) dans la "Cité des Indes" . »

➤ La région parisienne était votre berceau alors qu'est-ce qui vous a conduit jusqu'à Châtelaienne ?

« Ma famille allait en villégiature du côté de Royan depuis de nombreuses années et nous faisons de petites excursions à La Rochelle et Châtelaienne. La station balnéaire nous faisait rêver. . .

Professionnellement, j'avais envie d'évoluer, aussi ai-je cherché une mutation dans une ville universitaire moyenne et vivante et, dès qu'une opportunité s'est présentée, j'ai été muté au collège Albert Camus (classé ZEP) de La Rochelle.

Puis j'ai été nommé au lycée Jean Dautet en 2003.

Et voilà comment on devient Châtelaiennais : tout naturellement notre famille a choisi de s'installer à Châtelaienne ! Les enfants ont suivi leur scolarité sur place et ont bénéficié des structures associatives et municipales (école de musique, piscine, voile, Judo Club...). »

➤ Votre métier vous passionne mais j'imagine que vous avez d'autres hobbies ?

«Je suis tombé dans la « marmite magique » du judo à 7 ans, si bien qu'adhérent de mon club, je me suis petit à petit investi dans son organisation jusqu'à passer des heures auprès de mon professeur judoka. A 15 ans celui-ci a été le révélateur de mes aspirations sportives et éducatives.

Si bien qu'à 18 ans, j'étais totalement impliqué dans l'association puis à 25 ans, je suis devenu président de la section Judo qui comptait 350 adhérents dans mon club ! Ceinture noire depuis 30 ans j'apprécie que la relève soit assurée puisque mes deux garçons pratiquent ce sport très régulièrement.»

➤ Mais vous, aujourd'hui pratiquez-vous toujours ce sport ?

A ma façon ... puisqu'en 2004, j'ai accepté la présidence du Judo Club de Châtelaienne. Et je m'en félicite car chaque jour apporte la preuve qu'à Châtelaienne, il est possible d'avancer sur des projets.

Grâce à Stéphane Villain, un nouveau Dojo verra bientôt le jour, toujours dans le secteur du stade mais avec des équipements plus modernes, une surface de tatamis et d'accueil plus grande.

L'actuel judo club fonctionne en partenariat avec l'association Emmanuelle de Châtelaienne et l'IME des Bouchôleurs permettant en cela aux personnes handicapées mentales de pratiquer le judo avec Yohan RUELLE (Brevet d'Etat + spécialité handicap).

➤ Comment avez-vous rejoint le Conseil Municipal ?

« A travers le sport, il est possible de se faire des relations amicales. Pour Stéphane Villain et Thierry Coulon, il paraissait évident que je rejoigne l'équipe municipale et les grands projets de 2008.

Cependant, le manque de temps m'a fait hésiter, pas très longtemps, car j'aime avant tout être au service des autres. J'étais aussi un peu réticent, au départ, car je touchais à l'inconnu. »

➤ Justement cet inconnu comment l'avez-vous dompté ?

« J'ai tablé sur ma connaissance du sport, de l'enfance et de l'éducation avec l'objectif de mettre ces expériences au service de la ville afin de faire avancer les choses.

C'est pourquoi, j'ai procédé à une période d'observation : apprendre et comprendre les divers fonctionnements des services communaux. Présent une fois par semaine à la mairie, j'ai assisté à toutes les séances du Conseil Municipal. »

➤ Quelles ont été les étapes suivantes ?

«J'ai très vite été immergé en prenant la présidence de la commission Enfance Jeunesse Education et en assistant aux conseils d'écoles, parrainé par Thierry Coulon.

Puis, j'ai été désigné comme représentant au Conseil d'Administration du collège Malraux, de la halte-garderie d'Angoul'Loisirs puis de l'association Grains de Sable (structure de socialisation de la petite enfance). »

➤ Comment alliez-vous vie professionnelle et vie personnelle ?

Ce n'est pas toujours compatible avec la vie professionnelle et c'est contraignant au regard de la vie privée (heureusement j'ai une épouse en or) mais la connaissance du terrain et des dossiers me permettent de décrypter plus facilement les attentes des professionnels de l'éducation (animateurs, professeurs..).

J'ai pu participer à l'installation de la maison des sports puis de la maison de la petite enfance, les projets étaient captivants : il fallait trouver rapidement une solution entre les locaux disponibles et les contraintes liées à l'accueil de la jeunesse. Là encore, mon métier m'a beaucoup aidé et a permis d'avoir une vision plus sereine des choses.

Propos recueillis par Marie-Christine Tremoulinas, responsable du Service Scolaire

➤ Groupe de l'opposition municipale

Vous avez dit démocratie...

Les commissions municipales ne servent à rien !

Dans les communes, quelle que soit leur importance, le conseil municipal répartit les tâches entre les divers conseillers de la majorité, de l'opposition et l'administration. Ceux-ci se réunissent en commission de travail chargée d'étudier un domaine particulier.

A quoi devraient servir ces commissions ?

Ces commissions municipales thématiques permettent d'échanger sur les délibérations qui seront présentées au Conseil Municipal, d'éclaircir certains points, éventuellement de corriger des erreurs matérielles, et de faire évoluer des positions.

En un mot : à débattre.

Comment fonctionnent-elles en réalité à Châtelailon...

En réalité, le président de commission présente les projets comme acquis et déjà discutés en réunion préliminaire entre personnes bien pensantes de la sphère proche du Maire et de ses Adjointes.

Même si l'avis de la commission est unanime pour un projet donné, ledit projet est abandonné et remplacé par un autre ayant les faveurs de Mr le Maire et présenté lors du conseil municipal comme définitif et non discutable.

La méthode est cavalière et rend donc inutile les réunions de commissions !

C'est pourquoi les conseillers de l'opposition proposent que les Châtelailonnais soient informés, par le biais du bulletin municipal, des comptes rendus de ces commissions.

Nous réussissons mieux ce que nous faisons ensemble.

Chacun à son mot à dire, sa pierre à apporter à l'édifice de la ville.

Il faut partager la parole pour organiser les actions qui satisferont les aspirations de chacun et qui correspondent à l'intérêt général de toute la collectivité.

Les élus de l'opposition municipale

➤ Groupe de la majorité municipale

Les commissions municipales sont des groupes de travail constitués d'adjoints au Maire, de conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition ainsi que de personnels communaux et parfois de personnalités extérieures qualifiées dont l'expertise sur les sujets traités est reconnue.

Thématiques, les commissions sont chargées d'instruire certains dossiers, d'étudier des questions qui seront ensuite soumises au conseil municipal et donc de préparer les délibérations de ce conseil. Elles fonctionnent alors en qualité d'instances consultatives, qui ne sont donc pas dotées de pouvoir de décision, celui-ci étant dévolu à l'assemblée délibérante.

Citons à titre d'exemples, la commission

des Travaux, la commission Mer et Littoral, la commission des Sports, etc. ; leurs modalités de fonctionnement sont d'ailleurs précisées dans le règlement intérieur du conseil municipal.

Démocratiques, les commissions respectent le pluralisme au niveau de leur composition sur la base du principe de la représentation proportionnelle entre listes, conformément aux dispositions du Code des Communes.

A Châtelailon, la multitude de commissions existantes, une dizaine, ainsi que la fréquence de leurs réunions offrent de véritables espaces d'échanges, propices à l'instruction collective des dossiers.

Prenons l'exemple de la commission Culture, l'élaboration de la programmation

des spectacles diffusés à Beauséjour résulte de choix collectifs qui font suite à de nombreux et réguliers échanges entre les participants pendant plusieurs mois.

Politiques, les commissions sont aussi des lieux de débat et de confrontation des points de vue. Quoi de plus légitime pour chaque élu qui y siège, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition, que de défendre ses valeurs et le projet jugé le plus approprié pour répondre tant aux attentes des Châtelailonnais qu'aux exigences d'une bonne gestion municipale ?

En toute logique, les orientations qui prévalent à l'issue de ces séances de travail sont tout naturellement en adéquation avec le programme sur la base duquel les Châtelailonnais nous ont élus.

art art
DE VIVRE DE VIVRE

art art
DE VIVRE DE VIVRE

art art
DE VIVRE DE VIVRE

art art
DE VIVRE DE VIVRE

art art
DE VIVRE DE VIVRE



média THÈQUE

LE CATALOGUE DE LA MEDIATHEQUESUR LE NET !

La Médiathèque met en ligne le catalogue de toutes les bibliothèques de l'agglomération.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr.

Pour vous identifier, entrez votre numéro de carte d'abonnement ainsi que votre mot de passe (votre année de naissance).

Dans le confort de votre foyer, vous pouvez ainsi effectuer vos recherches et les mettre en "panier", accéder à la liste de vos emprunts, les prolonger et effectuer des réservations de documents. Il ne vous reste plus ensuite qu'à retirer vos livres dans votre bibliothèque.

EXPOSITION : du 4 au 30 AVRIL 2011



➤ Lucie COSTES, au Café de la Médiathèque

La sardine de Lucie COSTE est vagabonde, cosmopolite : on la trouvera en boîte, en banc ou encore dans un célèbre journal cubain, en petit poisson révolutionnaire défiant le Dieu Dollar.

Oui, les sardines résistent.

Depuis 5 ans, elles filent de l'atelier d'Angoulins, s'accrochent à Atlanta, La Havane, Nantes, Angoulême, au Luxembourg ou à Paris...

La marchande de poissons vous accueille à son banc bien achalandé en Mars et (poisson d') Avril... !

CAFE LITTERAIRE



La Médiathèque est avant tout un lieu convivial de rencontres, d'animations et d'échanges. Vous pouvez y déguster un café, un thé ou un chocolat, prendre le

temps de vous détendre dans une atmosphère chaleureuse.

Le Café littéraire, c'est à 16h30, chaque dernier samedi du mois (d'octobre à mai).

N'oubliez pas de venir avec vos dernières lectures, derniers coups de coeur ou... déceptions littéraires !

➤ Samedi 30 avril – 16h30

"La Couleur des sentiments" de Kathryn STOCKETT

➤ Centre Aquatique

L'année scolaire n'est pas terminée qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine !

Vous souhaitez pratiquer ou faire pratiquer à vos enfants une activité aquatique ?

Alors retenez bien la date d'ouverture des inscriptions : le 1er juin !

Votre Centre Aquatique vous propose des activités diverses à des tarifs privilégiés :

Pour les adultes :

■ Vous avez peur de l'eau et/ou vous voulez apprendre à nager = apprentissage en 10 séances / 83€ entrées comprises

■ Vous attendez un enfant, l'aquapartenité vous soulagera = forfait de 5 ou 10 séances

■ Vous avez des problèmes de dos, l'aqua-dos est fait pour vous.

■ Vous souhaitez faire de la natation votre activité sportive ou vous souhaitez apprendre une autre nage, n'hésitez pas à pratiquer l'aqua-loisirs

■ Vous cherchez le moyen de sculpter



vos corps en douceur tout en vous

détendant, l'aquagym ou l'aquagym sénior sont les meilleurs moyens
Tarifs pour ces 3 activités = 1 séance par semaine à 92€ + les entrées ou 2 séances par semaine à 144€ + les entrées
La carte de 10 entrées est à 34€

Pour les enfants :

■ Vous souhaitez faire apprendre la natation à vos enfants = forfait 10 séances à 70€50

■ Pour les activités bébés nageurs (enfants de 6 mois à 3 ans), jardin aquatique, (enfants de + de 3ans à 6 ans), perfectionnement ou natation synchronisée :

Tarif pour ces 4 activités : 1 cours par semaine à 80€ + les entrées

La carte de 10 entrées est à 22€ - Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfant d'une même famille.

Alors n'oubliez, d'appellez le Centre Aquatique dès le 1^{er} juin au 05 46 56 44 11.

www.centre-aquatique.com

Ateliers du ➤ Cyber espace

Ateliers gratuits et ouverts à tous
Contact : 05 46 30 55 60
g.wacrenier@chatelaillonplage.fr

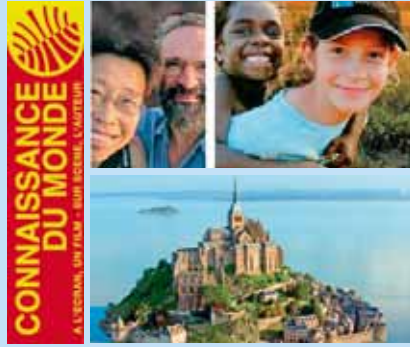
Mercredi 13 avril 10h30-12h

Cet atelier vous permettra d'apprendre ou d'approfondir vos connaissances sur une technique informatique simple : le couper, copier, coller.



jeudi 12 mai : 18h30
L'Evolution des fortifications à Brouage
Par Jacqueline Vincent-Fortin

mardi 7 juin : 20h
Vietnam Indestructible
Par René Figari



mardi 19 avril : 14h30
Australie, l'aventure du Continent Rouge Réalisé et commenté par Jean Charbonneau

jeudi 19 mai : 14h30 et 20h30
Mon regard sur le monde, vu du ciel
En présence de Sylvain Augier

SAISON CULTURELLE 2010 2011

Beauséjour, c'est plus de 43 rendez-vous culturels qui vous sont proposés avec des conférences, les cycles Connaissances du Monde, du théâtre, de l'opérette, du jazz, des one man shows et de la variété.

La nouveauté : l'ouverture de Beauséjour au réseau Fnac et Carrefour Spectacles. Réservez vos billets en faisant vos courses ou sur internet.



VARIETE



La Chorale Océane au grand complet

Chorale Océane
Samedi 14 mai : 20h30
Tarif plein : 6 €

MUSIQUE



L'Orchestre d'Harmonie dirigé par Cécile Betermin

Orchestre d'Harmonie de Châtelailon-Plage
Samedi 28 mai : 20h30
Tarif plein : 6 €

VARIETE



Natasha St Pier

Natasha St Pier
Vendredi 10 juin : 20h30
Tarif plein : 30 €
Tarif réduit : 28 €

> **Yaka Châtel**



La Troisième édition de Châtel Art Actuel s'est déroulée à l'espace Beauséjour fin février, avec comme invités cette année Françoise Blondel, Julien Baron et Céline Mahé.

Françoise Blondel est venue de Paris présenter ses tableaux abstraits tout en couleur.

Julien Baron, sculpteur et peintre a installé sa série de robots en terre cuite et ses derniers tableaux (voir photo). Il est installé 85,

rue de la république à Rochefort. Son atelier-galerie offre un cadre idéal pour apprendre la sculpture d'argile. Il donne des cours aux enfants ainsi qu'aux adultes, vous pouvez le contacter sur son site :

www.julienbaron.com ou au 06 77 58 64 02.

Céline Mahé est une jeune artiste très prometteuse qui a enchanté les visiteurs de l'exposition par ses dessins et tableaux si poétiques et inattendus. Vous pouvez découvrir son travail sur le net en tapant : **malunedanstabulle ou au 06 64 89 74 37.**

Rendez-vous l'hiver prochain pour découvrir de nouveaux artistes...et toujours sur : <http://yakachatel.blogspot.com>

Retrouvez tous vos rendez-vous culturels sur notre brochure ou au 05 46 30 49 50 et sur www.beausejour-chatelailonplage.fr

ZOOM SUR ... Francis Huster



Francis Huster est venu apprécier les charmes de Châtelailлон samedi 12 février avant de monter sur les planches de la Scène de Beauséjour pour "La Traversée de Paris".

Nos micros et caméras l'ont suivi...

Seul en scène, vous incarnez un certain nombre de personnages du roman "La Traversée de Paris" écrit en 1947 par Marcel Aymé. Après Gabin, De Funès et Bourvil, pourquoi remonter la pièce ?

Très bonne question ! En fait, j'ai connu Marcel Aymé les trois dernières années de sa vie, dans les années soixante. Marcel Aymé avait été très touché par les adaptations qu'on avait faites de son œuvre au cinéma. Après avoir vu l'adaptation cinématographique de son roman écrit en 1945 Le Chemin des Ecoliers, il était fou de rage. Tout l'aspect politique qu'il dénonçait avait été censuré. Il a donc transformé « Le Chemin des Ecoliers » dans une nouvelle qu'il a appelée Traversée de Paris. Il a transformé les deux adolescents en deux hommes mûrs : Grandgil et Martin. Ce qui est extraordinaire, c'est que cette nouvelle a aussi été adaptée au cinéma et on a une nouvelle fois enlevé le message politique de l'œuvre. Marcel Aymé m'a donc demandé de remonter l'œuvre telle qu'il l'a écrite et c'est ce que je fais ! Alors évidemment, pour ceux qui ont vu le film, c'est assez foudroyant au début parce qu'on a l'impression de revoir Gabin, Bourvil, De Funès, et parce que le rythme même des phrases correspond à ces acteurs et puis tout à coup on rentre dans l'œuvre.

Voilà, c'était un devoir, une mission, que j'avais de porter sur scène son vrai texte.

Qu'apportez-vous à l'œuvre de Marcel Aymé ?

Trois choses. La première c'est que je suis seul sur scène, c'était la volonté de Marcel Aymé, il voulait montrer que n'importe qui peut être un héros ou un salaud, selon les circonstances. La deuxième chose est que ce texte montre aux jeunes générations qu'il y avait des français pendant la guerre qui ont été des héros aussi ! Le public joue en même temps que moi et rentre plus facilement dans le texte. La troisième chose outre la performance de "marathon physique" du spectacle, c'est le genre de spectacle que le public n'oubliera jamais, parce qu'il l'a vécu en communion avec l'acteur. Ça ressemble énormément au music-hall. Avant il n'y avait pas tous ces effets. Avant, il y avait une petite femme en robe noire, Édith Piaf, et c'est tout. C'est ce que voulait Marcel.

Vous jouez seul, vous vous dirigez, qu'est-ce que ça apporte à votre carrière ? Est-ce que c'est quelque chose que vous recherchez ?

J'ai été forgé par de nombreuses personnes et j'ai presque tout le temps travaillé en équipe, avec des partenaires sur des spectacles qui durent des heures. Les Hamlet, Cyrano, Richards III, Don Juan, j'ai fait ça presque toute ma vie à la Comédie Française ou ailleurs. Tu es obligé, quatre à cinq fois dans ta vie, tous les dix ans de faire le "record de l'heure",

c'est-à-dire d'être seul sur scène et en mise en scène. On est seul mais on retrouve une espèce de légitimité à être sur scène ; si on ne le fait pas, on reste à l'intérieur d'une troupe et on s'effiloche... C'est un passage obligé.

Ce soir vous jouez à Beauséjour, une petite salle de 300 places, ressentez-vous une différence entre les grandes et les petites salles ?

Aucune différence ! Même si je jouais devant 5 personnes, il n'y aurait aucune différence ! Je me souviens d'une phrase que m'avait dite Robert Manuel, lorsque nous avions joué pour Maurice Chevalier : « que tu joues devant deux ou mille personnes, c'est la même chose ! »

Nous sommes ici à Châtelailлон-Plage sur la côte Atlantique, est-ce que c'est quelque chose qui vous parle ?

Bien sûr que c'est quelque chose qui me parle. Lorsque la tempête est passée, ça m'a bouleversé ! J'adore l'Atlantique car c'est une terre très mystérieuse, une terre de combats. Il y a quelque chose ici, comme s'il y avait des cendres, quelque chose qui bouge encore. Je trouve cette région très intéressante et je m'y intéresse beaucoup !

Propos recueillis par Guillaume Wacrenier



Les tenues de bains

Dans l'antiquité romaine, les bains publics sont très prisés et les premiers maillots de bains apparaissent.

Au moyen âge, les bains de mer et thermaux sont jugés malsains pour la santé et ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'ils seront redécouverts ; on se baignait alors nu ou en chemise.

Au début des bains de mer, au XX^e siècle, le costume de bain est codifié par le corps médical et les hygiénistes qui préconisent un costume bouffant en laine, ce qui gagne en confort et un bonnet sur la tête. Vers 1900, la femme porte une robe légère qui s'arrête aux genoux sur une culotte bouffante de la même étoffe et l'homme s'habille d'un costume qui

s'arrête aux mollets et à manches longues car il est inconvenant de montrer le torse.

Dans les années 1920, Coco Chanel lance la mode hâlée ce qui permet de dénuder bras, jambes et épaules. Les maillots seront soit unis ou alors à petites ou grosses rayures en une seule pièce pour les hommes. Les femmes, elles, opteront le plus souvent pour la couleur noire, peut-être pour affiner la silhouette, avec des liserés blancs au col et en bas de la tunique.

En 1946, apparaît le bikini qui ne s'impose vraiment que dans les années 1960. Puis, jusqu'à la fin des années 1970, la ceinture du maillot descend sous la taille et le bikini devient monokini. Les tendances suivantes

sont une culotte de plus en plus mince et la disparition du haut.

Dans les années 1980, l'influence du surf favorise le port du caleçon long pour les hommes qui supplante durant une vingtaine d'années l'utilisation du classique slip de bain.

L'association Châtel Cartes Postales recherche tous documents ou photos sur la vie des Châtelais.

Tous les documents seront délicatement scannés et remis à leur propriétaire.

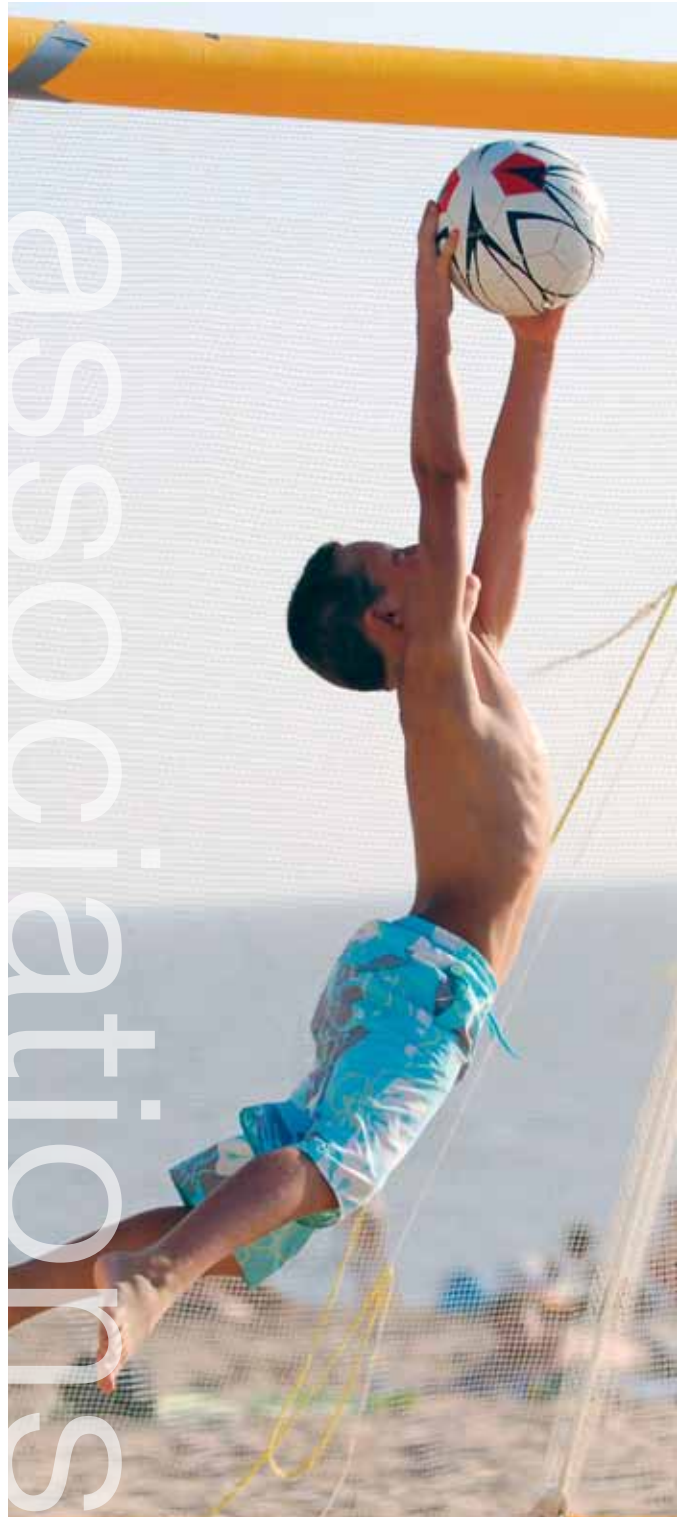
Contact association : 05 46 56 14 68.

<http://chatel-cartespostales.over-blog.com>

http://chatel_cartes_postales.asso1901.com/pages/presentation.php



Châtel Châtel
ASSO ASSO
CIATIONS CIATIONS
Châtel Châtel
ASSO ASSO
CIATIONS CIATIONS
Châtel Châtel
ASSO ASSO
CIATIONS CIATIONS
Châtel Châtel



> Comité Franco-Anglais



De gauche à droite : Bernard Eschbach, Annette Chapron, Jean-Claude Guilloteau, Marie-Françoise Bodin, Paul Schelouch, Sylvie Refray, Patrice Cheneviere, Armelle Molina, Marie-Louise Adrien

Le comité Franco-anglais a tenu son assemblée générale annuelle le 14 Janvier 2011. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents. Le renouvellement de 4 sièges au sein du Comité directeur a été l'occasion de remercier les membres sortants pour le travail accompli, et de saluer les nouveaux élus pour leur engagement. La soirée s'est achevée autour de la traditionnelle galette des Rois.

Le dimanche 13 Février, l'équipe de

Beauséjour nous a fait l'amitié de mettre à notre disposition l'Auditorium pour diffuser sur grand écran le match de rugby Irlande-France. Près de 70 spectateurs ont applaudi la victoire du XV de France.

La retransmission du dernier match du Tournoi des 6 Nations France-Pays-de-Galles a eu lieu à Beauséjour samedi 19 mars à 21h, et a attiré de nombreux spectateurs venus soutenir les couleurs françaises.

Paul Schelouch, président du Comité Franco-anglais

> Membres du comité directeur

- Président :
n.association@yahoo.fr
Paul SCHELOUCH - 05 46 56 18 48
paul.schelouch@wanadoo.fr
- Vices Présidents :
Sylvie REFRAY - 05 46 43 44 43
sersylmar@orange.fr
Patrice CHENEVIERE
- Trésorière :
Marie-Françoise BODIN
- Trésorière adjointe :
Marie-Louise ADRIEN
- Secrétaire :
Armelle MOLINA - 05 46 30 49 61
a.molina@chateilaillonplage.fr
- Secrétaire adjointe :
France SCHEID
- Membres C.D. :
Annette CHAPRON
Bernard ESCHBACH
Jean-Claude GUILLOTEAU

> Comité Franco-Suisse



Amitié Franco-suisse : une année bien remplie !

2011 a commencé sur les chapeaux de roues pour le jumelage : le projet ambitieux et inédit de déplacer toute une école en classe de neige chez nos amis évolénards a été réalisé avec succès. En effet, toute l'école Paul Michaud (114

élèves et 35 accompagnateurs) a passé une dizaine de jours de ski, de visites et de rencontres à Evolène. Pour que l'école puisse relever ce défi, il a fallu que de nombreux partenaires s'impliquent : l'Amitié Franco-suisse, le Conseil Général (10 % d'un budget d'environ 63 000 € grâce à la pugnacité de Stéphane Villain),

ainsi qu'une foule de partenaires publics, associatifs et privés, qui ont aidé l'école (budget et logistique), le conseil local FCPE des parents d'élèves, les communes de Châtelailon-Plage (subvention, aide au transport, administration d'Etat Civil, personnel détaché) et d'Yves, l'association Autisme Charente Maritime et le centre de loisirs de Cheusse, les fondations Total, GDF Suez, les sociétés Intermarché, Promo Cash, Léa Nature, Les Toituriers de l'Ouest et Mr Martin Bouygues. Ce qui a permis aux familles de faire partir leur enfant pour moins de 20 € par jour.

Blog : <http://www.do-re-michaud.fr>
Daniel Doucet, président d'Amitié Franco Suisse.

➤ Chatel Tennis Club

Dès 5 ans, votre enfant peut apprendre le tennis

« Le tennis, un sport réservé à tous » : c'est, depuis 2007, la signature de la Fédération Française de Tennis. Et cette devise s'applique bien au Chatel Tennis Club où le plus jeune licencié n'a pas six ans alors que le plus âgé en a 79 et pratique toujours en compétition ! Et ce millésime 2011, après plusieurs années de perte de licenciés, voit à nouveau une progression sensible du nombre de nos adhérents.

Compétition : Alors que les compétitions individuelles qui ont commencé en décembre, se poursuivent, les différents championnats de printemps par équipe ont débuté en mars. Et ce ne sont pas moins de douze équipes de jeunes

garçons et filles, seniors hommes et femmes, vétérans, qui vont y défendre les couleurs du CTC.

Stages de Pâques : Comme chaque année, le Club organise pendant les vacances des stages d'une semaine, à raison d'une heure ou une heure trente par jour, le matin, pour tous les niveaux, y compris débutants. Ces stages sont ouverts à tous, c'est aussi une occasion de se tester avant une future inscription au Châtel Tennis Club.



Renseignements et inscriptions au Club, allée des tennis, par mail: chateltenniscub@orange.fr, par téléphone : 05 46 56 34 84 ou 06 86 51 25 15.

Alain Mullon,
président du Châtel Tennis Club

➤ La saison indoor s'achève pour le Châtelailon-Plage Volley Ball...



Comme chaque année, la réussite est au rendez-vous chez les jeunes...

Deux équipes engagées en Coupe de France : cadets (éliminés au 2^e Tour) et benjamines (éliminées en 8^e de finale) ;

Trois titres de champions départementaux : cadets, benjamines et poussines ;
Qualification de ces trois équipes ainsi que l'équipe poussin aux finales régionales.

Au revoir la salle, bonjour la plage...

Le C.P.V.B ouvrira les portes du Teen Beach Stadium dès le 4 juillet pour deux mois de Beach Volley face aux Bains des Fleurs. Comme chaque année, chacun pourra s'adonner à la découverte de la discipline, à la pratique libre ou encore à la compétition lors des tournois du dimanche.

Une nouveauté en 2011 : un tournoi nocturne familial et gratuit au mois d'août !

Contacts/Renseignements : Pierrick Agenais : 06 62 21 28 41 - <http://www.chatelaillon-volley.fr>



➤ Entraide et solidarité

L'aide alimentaire est sans aucun doute notre principale activité auprès des familles dans le besoin. Nous recevons maintenant au sein de notre association une diététicienne envoyée par la Banque Alimentaire de Charente-Maritime, pour un apprentissage et une meilleure utilisation des produits.

Une fois par mois, Dominique Moutray, propose aux bénéficiaires la préparation et la confection de plats divers (hors d'œuvre, plats consistants et desserts). Ces ateliers sont ouverts à tous, adultes comme enfants.

Comme tous les ans, les 6 et 7 mai 2011 aura lieu, dans les surfaces de vente de Châtelailon-Plage, la collecte de denrées alimentaires de printemps. De nombreux bénévoles solliciteront la générosité de la clientèle.

Les jours d'ouverture de l'Association sont du mardi au vendredi de 10h30 à 12h, à la salle polyvalente.

Guy Renoux, président de l'association Entraide et Solidarité



Les jeunes médaillés, de gauche à droite : Arnaud Gesdeau, Romain Boscarriol, Florent Chailloux.

L'école de tir a vu son nombre d'adhérents multiplié par 3, grâce à la reconstruction et au réaménagement du stand du ball trap de Châtelailon.

Les résultats de la saison sont très bons. En effet, de nombreuses médailles ont été rapportées par l'école de tir.

➤ Ecole de tir

■ Swing Trap :

champion de France catégorie poussin : Gaëtan Branchu
Champion de France Catégorie Minimes : Dylan Chauray
Champion de France par équipe Minimes : Pauline Laborderie, Dylan Chauray, Simon Guedeau.

■ Mini fosse :

Vice champion de France Catégorie Cadet : Arnaud Guédeu
Au skeet Olympique, chez les juniors,

Lucie Anastasiou et Laura Dedieu ont participé aux championnats d'Europe où Laura termine à la 5^e place. Au niveau national, Lucie est championne de France et Laura vice championne.

Pour Nicolas Quétier, 1^{ère} participation aux championnats du monde et d'Europe. Aujourd'hui, l'école de tir est ouverte à tous et encadrée par un moniteur spécialisé.

Le club de Châtelailon fournit l'équipement et cartouches adaptés aux plus jeunes.

➤ Mitia Malagasy, concert à l'église de Châtelailon

Jeudi 16 juin à 20h30, au profit du Centre de Santé et de l'Ecole d'Ampasipoty à Madagascar, concert avec l'Ensemble Choral CHORUS 17 sous la direction de Jean-Yves Gaudin.

Au programme : Extraits "Des SAISONS" de J. HAYDN avec accompagnement au piano.

Entrée : Tarif plein : 10 € ■ Tarif réduit : 8 €

Renseignements et réservations : Annette Chantepie : 05 46 56 45 77

L'association Mitia Malagasy participera au vide-greniers de la Ste Germaine le dimanche 12 juin 2011, sur le boulevard central de la ville.



L'Ensemble Chorus 17 à St Genis de Saintonge

Annette Chantepie

➤ Chatelbridge Club

L'école de bridge, activité du Temps Libre à Beauséjour, accueille une soixantaine d'élèves. Les membres participent avec succès à de nombreuses compétitions extérieures accédant pour certains aux finales nationales de leur catégorie. Dans les deux tournois simultanés auxquels il participe chaque mois, le club s'est classé 4^e sur 55 pour le "Tournoi international des Arbitres" et 10^e sur 106 pour le "Trophée du Voyage" de Philippe Soulet.

Dès maintenant nous prenons les inscriptions pour le cours "Débutants" du mois d'octobre.

Jour et horaire de jeu :

■ lundis et mercredis après midi : tournois de régularité homologués. Droit de table 2€ pour les adhérents, 3€ pour les extérieurs, 4€ pour les non licenciés.

■ le premier lundi de chaque mois (sauf jour férié dans ce cas c'est le deuxième lundi) de septembre à juin : "TROPHEE DU VOYAGE" simultané national : droits de table 6€.

■ une fois par mois à des dates variables : "TOURNOI DES ARBITRES" Simultané international. Droits de table 2€ pour les adhérents, 3€ pour les extérieurs, 4€ pour les non licenciés.

Le président : Jean-Louis DREVON



Après quatre ans d'affiliation à la Fédération Française de Bridge, le club de bridge de Châtelailon-Plage est devenu, avec 130 licenciés, le 6^e club sur les 40 que compte le comité Charentes-Poitou-Vendée.

agenda

PRINTEMPS - ÉTÉ 2011



AVRIL

du 18 au 24	Exposition des artistes créateurs du Pays Rochelais	Espace Carnot	
mar. 19	Connaissance du Monde Australie, l'Aventure du Continent Rouge	Beauséjour	14h30
du 23 au 25	Festival de Cerfs Volants	Plage face casino	
dim. 24	Journée Nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation		à partir de 10h30
jeu. 28	Sortie dans le Marais Poitevin, organisée par le quartier du Port		



MAI

dim. 1 ^{er}	Châtel en Fleurs	Cour de la mairie	8h-16h
6 et 7	Exposition de l'Association Emmanuelle	Espace Carnot	
ven. 6	Réunion du quartier des Boucholeurs	Maison de l'Eclusier	18h30
dim. 8	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945		
jeu. 12	Conférence «L'Evolution des fortifications à Brouage»	Beauséjour	18h30
sam. 14	Chorale Océane	Beauséjour	20h30
dim. 15	6ème vide grenier organisé par l'A.C.C.A	Salle polyvalente	
jeu. 19	Connaissance du Monde Mon regard sur le monde, avec S. Augier	Beauséjour	14h30 et 20h30
ven. 20	Thé dansant et soirée cabaret, organisés par le quartier des Boucholeurs		16h
sam. 21	Plantation d'arbres et parrainage par un enfant, organisé par le quartier du stade	Avenue de Strasbourg	11h
dim. 22	Pique nique, organisé par le quartier du Casino	Parc Municipal	12h
dim. 22	Repas avec animation surprise, organisé par le quartier du stade	Ecole Michaud	12h30
du 23 au 28	Exposition des artistes du pays de Saint Médard	Espace Carnot	
mer. 25	Atelier gastronomie	Beauséjour	19h30
jeu. 26	Atelier Œnologie	Beauséjour	19h30
sam. 28	Orchestre d'Harmonie de Châtelailon-Plage	Beauséjour	20h30
du 30 au 6 juin	Exposition Mme Cicurel	Espace Carnot	



JUIN

ven. 3	Réunion du quartier des Boucholeurs	Maison de l'Eclusier	18h30
sam. 4	Sortie au Puy du Fou, organisée par le quartier d'Orbigny		
du 6 au 12	Exposition de l'association Alizarine	Espace Carnot	
mar. 7	Conférence Vietnam indestructible	Beauséjour	20h
mer. 8	Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine		
ven. 10	Natasha St Pier	Beauséjour	20h30
dim. 12	Vide Greniers de la Ste Germaine	Boulevard central	8h-19h
du 13 au 19	Exposition Michèle Nieul	Espace Carnot	
mer. 15	Atelier Gastronomie	Beauséjour	19h30
jeu. 16	Atelier d'Œnologie	Beauséjour	19h30
jeu. 16	Concert par Chorus 17	Eglise	20h30
sam. 18	Journée nationale commémorative de l'appel historique du Gnal de Gaulle		
du 21 au 3 juillet	Exposition Au Pays des Iles	Médiathèque	
du 24 au 26	Châtel fête l'Asie		



JUILLET

mer. 13	Bal	Parc de Verdure	23h30
mer. 13	Feu d'artifice	plage	23h
jeu. 14	Fête Nationale		



CHATELAILLON-PLAGE

23, 24, 25 AVRIL 2011



18^e FESTIVAL DU CERF-VOLANT ET DU VENT



PLUS D'INFOS : www.chatellaillon-plage-tourisme.fr - Tél. 05 46 56 26 97

Illustration : Laurent Chateillon - 05 46 56 26 97